



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

psoriasis

Question écrite n° 126901

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les réflexions exprimées par la Fédération internationale des associations de patients atteints de psoriasis et de rhumatisme psoriasique (IFPA). Rappelant que les maladies de peau ont toujours souffert d'une image péjorative parce que visibles et sources de rejet souvent liées à l'ignorance et à la peur de la contagion, l'IFPA préconise que le psoriasis soit reconnu comme "handicap de peau" impliquant la prise en compte de l'impact physique, psychologique et économique de la maladie. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 126901

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2012, page 810

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)